
Commune de CIZE

Arrêté du maire donnant délégation à Mme Murielle BAUNE, en matière d'état civil

Le maire de la commune de Cize,

Vu les articles L 2122-32 et R 2122-10 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté municipal en date du 28 Août 2016 nommant Mme Murielle BAUNE en qualité de secrétaire de mairie dans les fonctions d'agent permanent,

ARRETE

Article 1^{er} : Mme Murielle BAUNE agent titulaire exerçant l'emploi permanent de secrétaire de mairie, est déléguée sous notre surveillance et notre responsabilité, dans certaines fonctions d'officier d'état civil.

Article 2 : Mme Murielle BAUNE sera exclusivement chargée de :

- la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés, préalables au mariage ou à sa transcription ;
- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation ;
- la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil ;
- recevoir les demandes de changement de prénom ;
- recevoir les demandes d'enregistrement, de déclaration, de modifications et de dissolutions de PACS (à compter du 1^{er} novembre 2017) ;
- dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.

Mme Murielle BAUNE sera également chargée de mettre en œuvre la procédure de vérification des données à caractère personnel contenues dans les actes de l'état civil.

Mme Murielle BAUNE déléguée pour la réception des déclarations, la rédaction, la transcription et la mention en marge des actes de l'état civil prévus ci-dessus peut valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.

Article 3 : La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée,
- Transmis à :
 - . Monsieur le Préfet du Jura
 - . Monsieur le Procureur de la République

Fait à CIZE, le 01/04/2026

Le Maire,

Philippe WERMEILLE



Notifié à l'intéressé le : 01/04/2026.
Signature du délégataire